

EMPLOI EFFICACE

par Paul Boccard

ET MIXITÉ « MARCHÉ/PARTAGE »

POUR UNE TOUT AUTRE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Les élections législatives de mars 1993 pourraient favoriser les débuts d'un débat crucial sur une nouvelle politique économique.

Elles surviennent, en effet, dans la conjoncture de récession mondiale allongée de fin 1989 à 1993, marquant le passage à une nouvelle étape de la longue phase de difficultés de la crise systémique en cours. La nouvelle étape qui s'annonce présente, semble-t-il, des conditions objectives de maturation telles qu'elle pourrait être décisive, éventuellement, pour construire une certaine issue durable.

Au plan subjectif, la nouveauté de la situation est caractérisée par la contradiction entre la montée d'une conscience nouvelle et le maintien de dogmes ou de recettes pourtant mis à mal par l'évolution objective de la réalité.

D'une part, il y a une certaine prise de conscience dans les milieux dirigeants de la nécessité de changements très profonds, radicaux, dans une certaine mesure différents des orientations qui ont de plus en plus prédominé avec le développement de la crise systémique. Cela provient sans doute de la gravité nouvelle du chômage massif et durable qui empoisonne non seulement toute l'économie, mais toute la vie sociale. Ce chômage touche désormais toutes les activités industrielles même les plus modernes, massivement les services, explose chez les cadres.

Cette prise de conscience résulte aussi de la difficulté inattendue de la reprise de moyenne période, même à l'intérieur de la longue phase de difficultés, et des limites des marges de manœuvre face aux difficultés financières, liées non seulement aux sur-endettements privés et publics mais aux excès des prêts et créances des institutions financières. La montée de l'idée d'une intervention plus massive de l'Etat et moins dépendante du marché ainsi que d'une « re-règlementation » contraste avec les proclamations sinon les politiques antérieures, depuis les Etats-Unis. Toutefois on comprend qu'il ne s'agit pas pour autant de retourner en arrière aux politiques étatiques d'avant la crise systémique.

Mais d'autre part, persistent les dogmes et les principes qui ont marqué jusqu'à présent aux niveaux des politiques économiques et des gestions des entreprises, tous les développements de la crise systémique.

Et les antagonismes de cette persistance entraînent à la fois :

- 1) les fuites en avant dans les projets antérieurs (comme pour l'Europe de Maastricht) ;
- 2) les agressions nouvelles internes (comme celles de mises en cause des acquis sociaux) ou celles des dominations internationales et de la guerre économique ;
- 3) les hésitations voire les blocages sur les changements à opérer, leur radicalité et leur ampleur.

La nouveauté de ces antagonismes et l'inquiétude généralisée, à la base et aux sommets, présentent de grandes opportunités à des créativité sociales sur des changements très hardis et réalistes pour de vastes rassemblements nouveaux.

Cependant, aux blocages des dogmes dominants communs aux forces dirigeantes, qu'elles soient de gauche ou de droite, peuvent répondre des contre-blocages analogues chez les forces qui se réclament de changements révolutionnaires comme au PCF, la prégnance de certains dogmes dominants chez celles qui voudraient bousculer les clivages traditionnels pour une vie nouvelle comme chez les Verts.

Et pourtant, des novations à la fois extrêmement hardies et viables, réalistes seraient nécessaires pour commencer à sortir des cercles vicieux des politiques actuelles.

1

OBSESSIONS ET
CERCLES VICIEUX
DES POLITIQUES
ÉCONOMIQUES NE
SORTANT PAS DE
LA CRISE
SYSTÉMIQUE

Il s'agit d'obsessions contre les travailleurs salariés et pour le marché financier.

Ces obsessions des pratiques dominantes dans la crise renvoient aux difficultés durables nouvelles de la rentabilité dans la production et à la façon d'y répondre dans les gestions des entreprises dominées par la rentabilité financière et dans les politiques qui les soutiennent.

1. Obsessions
contre les
salaires et les
dépenses
sociales

A — On peut considérer d'abord de façon simplifiée *trois types de pratiques* :

— la recherche obsessionnelle de *la productivité apparente du seul travail vivant*, c'est-à-dire de *la réduction des coûts salariaux*, non seulement négligeant les autres coûts matériels et financiers (et l'efficacité des capitaux) mais les aggravant considérablement. On utilise ainsi *les investissements productifs* en machines et le progrès accéléré des nouvelles technologies *principalement pour supprimer des emplois* dans la production et les services.

— la recherche acharnée de *la précarisation des emplois*, de la suppression de toutes les garanties de stabilité et des statuts. On confond flexibilité et souplesse en général avec leur utilisation pour la baisse des dépenses salariales.

— Les efforts de réduction inlassables *des dépenses sociales* pour les travailleurs et les populations, face aux pressions poussant malgré tout à leur progression. Il s'agit notamment des dépenses publiques de santé et des dépenses mutualisées de protection sociale, mais aussi de celles concernant le logement social, etc..

B — On doit souligner ensuite *les trois domaines d'effets pervers* de ces pratiques, tendant à entraîner de nouveau des difficultés de la rentabilité capitaliste dans la production et conduisant en définitive à relancer les mêmes pratiques et leurs cercles vicieux.

— C'est d'abord, l'effet bien connu populairement, de *la réduction de la demande de consommation* (des salaires et des dépenses sociales) et donc des débouchés pour la rentabilité des investissements, et la croissance soutenue dans la production, relançant les compressions d'emplois, etc. Cette réduction de la demande s'ajoute à celle résultant du freinage des investissements matériels et la renforce. Toutefois, à la fixation traditionnelle des critiques populaires sur l'insuffisance de la demande de consommation, séparée des deux autres questions de la productivité et du financement, et donc aussi des effets de la concurrence internationale, répond son rejet facile à partir de réalités incontestables (y compris les expériences de 1981-1982 en France) pour soutenir les dogmes dominants et leur aggravation depuis 1983. D'où l'importance des deux autres dimensions pour des propositions viables et crédibles.

— C'est ensuite *l'effet sur la productivité et l'utilisation des nouvelles technologies*.

L'utilisation, des nouvelles technologies pour la réduction des coûts salariaux par dessus tout et à tout prix s'effectue contre l'efficacité des équipements et la productivité globale de tous les facteurs, gâchent précisément les potentiels énormes dans ce sens des nouvelles technologies. Cette réduction obsessionnelle des coûts sala-

riaux agit surtout au niveau de la qualification des salariés dans leur masse, mais aussi au niveau de la disponibilité des travailleurs, au nombre éventuellement trop réduit pour répondre aux à-coups des fonctionnement des équipements, ou encore des conditions de travail et mêmes des mesures et indicateurs privilégiant le rapport « homme/produit » au détriment du rapport « machine/produit » et de la qualité.

Les nouvelles technologies de l'automatisation et de la révolution informationnelle tendent pourtant par principe à réduire comme jamais les coûts matériels surtout en équipements, relativement à la production — avec notamment la suppression des si importants temps morts des équipements, comme dans les cellules flexibles — tout en commençant à remplacer complètement la main-d'œuvre directe, comme avec la robotisation.

Cependant les différents niveaux d'action anti-salariale indiqués entraînent non seulement des coûts de « non qualité », mais l'importance nouvelle des pannes, gâchant des sommes considérables (à l'opposé de la suppression possible des temps morts) par défaut de capacités humaines de prévention, de réparation rapide, etc. Le développement élitiste des qualifications renforce en outre la pression sur les débouchés salariaux directs et indirects.

— C'est enfin *l'effet de la réduction des salaires au niveau monétaire et financier*, effet le plus ignoré mais pas du tout le moins important.

Ainsi, on prétend dénoncer *l'insuffisance d'épargne* comme responsable de la limitation des ressources financières et donc des taux d'intérêts élevés pesant sur la croissance (et l'emploi), en mettant en cause le prétendu excès des dépenses de consommation. Mais, cette insuffisance relative d'épargne, par rapport aux besoins accrus (notamment pour remplacer les équipements en raison des nouvelles technologies et aussi pour l'intervention publique), renvoie essentiellement aux politiques anti-salariales et anti-dépenses sociales.

Cela concerne d'abord le freinage de la croissance de la valeur ajoutée (du fait des cercles vicieux) base de l'épargne. Mais cela concerne aussi plus précisément l'épargne des salariés, en raison de la limitation de leurs revenus, nécessairement utilisés en règle générale davantage en pourcentage pour la consommation. Et cela concerne encore plus les dépôts des salaires dans les banques (pour ne pas parler des cotisations et autres prélèvements déposés dans les institutions financières). En effet le crédit et la création monétaire qui l'accompagne concerne de façon écrasante (tandis que les billets de banque sont devenus très minoritaires) les prêts à par-

tir des dépôts bancaires. Ces prêts sont en partie de nouveau déposés et donc re-prêtés, avec un coefficient de multiplication des dépôts initiaux. Or avec la « ché-quisition » de tous les salariés et les cartes de paiements, ces dépôts sont en bonne partie ceux de tous les salariés.

D'ailleurs, dans la longue phase de croissance soutenue d'après-guerre qui a précédé la longue phase de difficultés, il y a eu une importante « épargne forcée » par le prélèvement, sur les dépôts, de l'inflation (limitée) due à la création monétaire en excédent (de façon limitée), au bénéfice des facilités des crédits bancaires.

Et ici aussi, l'effet pervers est amplifié en cercles vicieux, tout particulièrement parce que la hauteur des taux d'intérêt décourage non seulement la production mais bien plus l'emploi (dans la mesure où il faudrait consacrer plus de valeur ajoutée aux charges financières au détriment des salaires).

Enfin, aux trois effets pervers amplifiés dans des cercles vicieux, se surimpose aujourd'hui, de façon très lourde et plus évidemment contradictoire avec les objectifs recherchés, *les charges pesant sur les entreprises et sur l'Etat* soit d'indemnisation des chômeurs soit de prétendues incitations à l'emploi, contre-battues et annulées par ailleurs.

2. Obsessions favorisant le marché financier

Elles ne sont pas, bien sûr, indépendantes des premières.

Ici aussi pour simplifier et classer de façon analogue, on pourrait considérer trois types de politiques et trois ensembles d'effets pervers.

A — Voyons tout d'abord *les pratiques des comportements de gestion et des politiques économiques faisant prédominer le marché financier*.

— C'est d'abord la tendance à développer, sous la pression de l'insuffisance des débouchés de toutes sortes, de l'attraction de la hausse des taux d'intérêt comme des efforts de limitation du crédit bancaire et de la création monétaire, *la vente de pro-*

duits contre créances, qui s'accumulent en stocks de titres financiers, au plan interne et international.

— C'est ensuite *la recherche des plus-values financières* par les hausses des prix des titres, la spéculation sur les titres et les monnaies, le profit financier facile tendant à être plus élevé et attractif que le profit dans la production.

— C'est *le développement de la titrisation* (mises en titres financiers de prêts ou encore d'activités) y compris le développement des titres d'emprunt d'Etat, ou les privatisations et la vente d'actions des entreprises publiques, la hausse des taux d'intérêt pour attirer les fonds cherchant les rémunérations financières. Cela s'opère en liaison avec *la dérèglementation* supprimant les cloisons et protections particulières du marché et développant l'ouverture internationale, ainsi qu'avec les exonérations fiscales et la progression spectaculaire des fonds de placements et sociétés d'investissements notamment de type monétaire à court terme.

B — En ce qui concerne *les effets pervers et les cercles vicieux*, on pourrait aussi les classer en trois ensembles.

— *Le poids des intérêts et charges financières* dans la valeur ajoutée des entreprises ayant de plus en plus recours au marché financier pèse *contre la part des salaires* et donc l'emploi dans la valeur ajoutée et de cette façon contre la valeur ajoutée elle-même. Et l'importance du capital emprunté contribue à faire accepter les gâchis du capital, du point de vue de son efficacité dans la production. D'ailleurs, l'attraction des profits financiers modifie aussi les gestions des entreprises, qui peuvent chercher à faire du profit sans production de valeur ajoutée et avec très peu d'emplois. Cela revient soit à leur recherche de profit financier, soit à la croissance des importations incorporées dans leurs productions y compris pour réexporter. *Tout cela tend à déprimer l'épargne et à relever les taux d'intérêts* relançant le cercle vicieux. Cela renforce aussi les placements financiers non seulement au détriment des investissements productifs, mais surtout en relation avec les investissements productifs utilisés beaucoup trop contre l'emploi. Cette utilisation des investissements productifs accroît la faiblesse de la production et de nouveau l'investissement financier, ainsi que le poids des prélèvements financiers sur l'économie réelle.

— La montée des taux d'intérêt et des placements faciles rémunérateurs y compris de type monétaire (SICAV, etc.) augmente *le coût des ressources des banques et les concurrence*, notamment en réduisant leurs dépôts à vue non rémunérés. Cela relève de nouveau les taux d'intérêt et les exigences des crédits bancaires, favorisant

encore leur utilisation dans la croissance financière et pour la spéculation, au lieu de la production des produits matériels et de services.

— *L'endettement grandissant de l'Etat et des collectivités publiques*, pèse sur leurs budgets, au détriment de leurs dépenses sociales et donc de leur soutien de la croissance réelle.

La politique monétaire, visant à favoriser les taux de changes élevés de la monnaie pour faciliter les achats de titres et les prises de contrôle à l'étranger, et à attirer les capitaux, *tend encore à élever les taux d'intérêt*.

Ici aussi, aux effets pervers amplifiés des cercles vicieux se superposent aujourd'hui *les risques d'effondrements financiers* (même s'ils sont limités par les interventions nouvelles très coûteuses des Etats) de pertes de ressources, de destructions d'activités réelles entraînés par les difficultés financières en chaîne et les krachs.

La titrisation accrue des entreprises sur les marchés financiers et monétaires permet aussi de capitaliser des potentiels technologiques nouveaux non matériels (recherche-développement, etc.) et favorise les opérations de contrôles financiers, pour les partages des coûts de recherche dans de très vastes ensembles multinationaux. Mais elle lance aussi les entreprises dans d'énormes opérations risquées d'endettement et de valorisation anticipée des titres qui peuvent être sanctionnées très durement par les effondrements même limités du marché financier.

D'ailleurs, au-delà de l'amplification des flux des cercles vicieux, de même que la montée du *stock des chômeurs* tend à devenir intolérable, de même la montée du *stock de l'endettement* devient très grave. Elle rend plus difficiles les reprises et pèse encore plus sur la croissance, non seulement du fait des craintes du surendettement des entreprises (outre celui des Etats et des particuliers) mais encore des craintes des créanciers eux-mêmes.

Soulignons enfin que *la politique dite de « désinflation compétitive »*, menée en France depuis 1983, notamment par P. Bérégovoy, et à des degrés divers dans tous les pays, articule les deux obsessions anti-travail salarié et pro-marché financier. En effet, sous prétexte de lutter contre l'inflation au plan intérieur et de progresser ainsi dans la concurrence internationale, en réalité cette politique a *cumulé les maux de la déflation* contre les salaires, les emplois ou les dépenses sociales et de *l'inflation* des marchés financiers.

L'inflation des capitaux financiers tend à être compensée par la déflation salariale et sociale (à l'intérieur des pays et entre pays) ainsi que par l'accaparement des résultats du progrès technique accéléré

abaissant les coûts. Cependant aux prétendus « succès » de la baisse apparente de l'inflation globale, s'opposent de façon éclatante la progression actuelle du chômage et le freinage de la croissance globale, tandis que même la sphère financière subit un certain contre-coup des difficultés de la croissance réelle.

Toutefois, alors que l'on reconnaît de plus en plus, à gauche comme à droite, le besoin d'agir autrement du point de vue de ces deux questions de l'emploi et de la finance, pour soutenir publiquement la croissance réelle, on continue contradictoirement, de façon encore prédominante, à vanter la « désinflation compétitive », tandis que la domination de la rentabilité financière n'est pas contestée.

2

MIXTAGE « MARCHÉ- PARTAGE » ET ORIGINALITÉS DE POLITIQUES FAISANT AVANCER L'EFFICACITÉ SOCIALE DES FONDS

La politique de « désinflation compétitive » est liée au soutien de l'Etat à la rentabilité financière dans le mixtage public/privé dominé par ce soutien. On pourrait lui opposer une politique de « reflation » salariale et sociale, mais pour les dépenses sociales et l'emploi « efficaces », et de « désinflation » des marchés financiers pour l'efficacité sociale des financements de l'économie.

Dans les années 1990, il est possible que commence à se révéler les tendances tra-

ditionnelles de l'approche des fins des longues phases de difficultés des cycles de longue période.

Mais à cette fin doivent être dépassées les structures et régulations antérieures entraînant les nouveaux blocages.

Cependant, l'originalité de la crise systémique serait telle que les transformations devraient être désormais beaucoup plus profondes.

Jadis les tendances à l'étatisme, comme tentatives de solutions elles-mêmes antagonistes, développées dans la crise systémique de l'entre-deux-guerres se sont d'abord davantage portées, de façon conservatrice, sur la consommation publique comme la consommation d'armements. Elles ont dû être dépassées par un étatisme plus novateur, concernant les conditions de la production (secteur public) et les dépenses de consommation pour développer les hommes (éducation, santé). De même, de nos jours, la tendance nouvelle au mixtage intime à l'opposé de la dichotomie, en noir et blanc de l'économie mixte d'après-guerre « secteur public/secteur privé », ainsi que la tendance à la décentralisation et à l'internationalisation, à l'opposé de la prédominance écrasante de l'Etat national, devraient par hypothèse être dépassées par un autre mixtage et d'autres décentralisations et internationalisations. Au lieu de favoriser la prédominance de la rentabilité financière et du marché financier, ces tendances pourraient concerner une mixité « rentabilité capitaliste/efficacité sociale » et « marché/partage », ainsi que des coopérations d'efficacité sociale des fonds.

1. Principes d'une politique liée à des institutions centrées sur l'emploi efficace

Comme nous l'avons déjà proposé au colloque d'Issues de décembre 1991, on peut considérer ces principes surtout dans trois sphères d'action inter-dépendantes.

— Il s'agit d'abord des nouvelles technologies informationnelles et des partages des coûts marchands de recherche-développement, si différents des coûts des équipements matériels individualisés de chaque entreprise. Il conviendrait de dépasser les limites et les antagonismes des institutions semi-publiques et des programmes de coopérations existants, lesquels contribuent à développer le chômage, la croissance

financière et la guerre économique. Des règles nouvelles des fonds publics et mutualisés des institutions transformées — à partir notamment de l'Anvar, des CRITT, des institutions européennes et internationales — viseraient à favoriser massivement la formation, l'emploi qualifié et la coopération inter-entreprises, en liaison avec les aides à la recherche et à la modernisation.

Ces règles chercheraient à s'appuyer sur une efficacité sociale des fonds en valeur ajoutée et en « valeur ajoutée disponible » pour les travailleurs et la population et non seulement à compenser certaines limites de la rentabilité privée. Elles seraient épaulées par des incitations fiscales et du crédit aux coopérations (depuis les établissements publics d'enseignement et de recherche jusqu'aux accords de coopération et aux participations croisées des entreprises) à l'opposé des prises de contrôle destructrices et coûteuses, des dominations des sous-traitants, des cloisonnements des activités, etc.

— Il s'agit ensuite de la transformation profonde des institutions et des financements d'indemnisation du chômage et d'insertion dans l'emploi ou la formation.

Des principes nouveaux pourraient être mis en œuvre de durée d'indemnisation, de durée et de qualité des formations. Mais surtout ils viseraient une incitation à la création d'emplois par l'abaissement des charges financières et des autres conditions d'endettement, en fonction de la progression de l'emploi, participant à l'abaissement général du poids de la croissance financière. Cela s'opposerait aux allègements publics actuels des charges salariales, entraînant des emplois de substitution et poussant à l'abaissement général des salaires avec ses cercles vicieux dépressifs. Il s'agirait d'emplois efficaces, associés à une élévation de l'efficacité des fonds matériels en valeur ajoutée et de la productivité de tous les facteurs.

Des fonds régionaux, nationaux, européens et internationaux coordonneraient à cet effet divers type de financements publics et seraient en outre alimentés par des prélèvements incitatifs et dissuasifs cherchant à solidariser les entreprises depuis les bassins d'emplois. Ces fonds inciteraient à des montages financiers nouveaux avec le système bancaire et financier, à des coopérations (sur les trois questions des coûts, des débouchés, des financements) entre entreprises, mais aussi à des mobilités et des restructurations en liaison avec ces coopérations pour la sauvegarde dynamique des emplois ainsi que la création d'emplois.

— Il s'agit enfin des pratiques et des règles des institutions monétaires et financières.

La modification des critères d'attribution sélective des fonds, visant à faire croître

l'efficacité des capitaux, la valeur ajoutée disponible pour les travailleurs et la population et l'emploi, irait de pair avec les ressources accroissant les dépôts à vue des salariés. Elle serait aussi liée aux fiscalités de pénalisation des placements monétaires et financiers plus ou moins spéculatifs. Elle s'appuierait sur des coopérations stables entre institutions bancaires et financières en vue d'accroître leur solidarité pour l'efficacité sociale des fonds.

Le financement des investissements serait associé de façon incitatrice à des financements directs d'emplois correspondants, avec des titres mobilisables par une création monétaire pour ces financements à très bas taux, dont les remboursements seraient accompagnés des dépôts des salariés concernés. Outre leur fondement général dans l'accroissement de l'épargne, l'abaissement des taux d'intérêt résulterait des effets de la pénalisation fiscale de la croissance financière, des prises en charge publiques partielles des taux d'intérêt, de déconnexions des taux en fonction de critères d'efficacité sociale.

On agirait pour obtenir que *les institutions monétaires européennes et internationales* visent la coopération pour un certain partage des ressources en vue de l'abaissement des taux d'intérêt, avec comme finalité la reflation de l'emploi efficace et la désinflation graduelle d'efficacité sociale des marchés financiers. Cela s'effectuerait en liaison avec des coopérations des politiques fiscales et financières, contre les gâchis des capitaux financiers et matériels, du point de vue de la croissance en volume de produits ou de services et des emplois.

Des prêts sans intérêt et à long terme pourraient compenser une partie des déficits des balances commerciales, déjà du moins entre pays du système monétaire européen. Cela pousserait les deux parties concernées à des rééquilibres de coopérations, voire de contre-transferts de capitaux avec des incitations aux entreprises conjointes.

2. Règles de politique économique et sociale par domaine et efficacité sociale des fonds

On peut distinguer trois grands ensembles de politiques.

— Considérons la *politique industrielle et des autres productions* (de services et agricoles). On évoque le besoin de nouvelles interventions publiques et de réglementation. Mais, s'il ne s'agit pas de revenir en arrière vers les modes d'interventions d'avant la crise systémique ou de ses débuts, il convient de rompre avec les simples politiques d'accompagnements des gestions de crise des firmes sous domination de critères de rentabilité financière.

Ainsi, il faut bien sûr *tenir compte de la mondialisation immédiate* sans précédent des marchés (liée notamment au besoin d'étaler très vite les coûts immenses de recherche-développement) et aussi de la *déssectorialisation* ou de la diffusion en réseaux des relations industrielles, au-delà des strictes filières traditionnelles. Toutefois, si la mondialisation et la déssectorialisation tendent à s'opposer aux types de programmes étatiques antérieurs, cela ne doit pas conduire à une politique d'accompagnement des croissances financières multinationales contre la croissance réelle et l'emploi au plan national.

Tout en considérant les exigences de coopérations internationales et européennes et les contraintes hors des strictes filières traditionnelles des gestions des entreprises, il s'agit aussi de favoriser les coopérations franco-françaises entre entreprises, ou entre entreprises et services publics, avec des objectifs et des critères favorisés par l'intervention des divers types d'institutions et de fonds et publics.

Il s'agit d'abord de favoriser la production de valeur ajoutée (de richesses nouvelles produites moins les achats de produits) en France et dans ses régions, y compris à travers les coopérations internationales. Cela s'opposerait notamment aux politiques actuelles favorisant les *excès d'importations* en moyens et composants pour *les ré-exporter dans les produits qui les incorporent*, avec la progression d'exportations dites compétitives, mais au détriment de la production française nette, parce qu'elles permettent des marges de profit et une rentabilité immédiate supérieures, compétitives avec les profits de la croissance financière. Cette rentabilité immédiate accrue, favorisée par les politiques publiques étatiques et locales, va de pair avec une moindre production de valeur ajoutée et un moindre emploi en France et dans ses diverses régions, voire éventuellement des difficultés de croissance réelle rentable à plus long terme.

En outre des objectifs, et si possible, des critères d'efficacité sociale des fonds plus ou moins publics (même partiels et non formalisés) recherchant la croissance efficace de la valeur ajoutée et de l'emploi,

c'est-à-dire *l'économie relative des coûts matériels et financiers, et la progression massive des ressources humaines* sont à introduire, en liaison avec les interventions des travailleurs et de toute la population concernée. Et des incitations publiques peuvent pousser dans cette direction, en faisant *accepter des réductions de rentabilité immédiate* (réduction non comprise des avantages publics et du système du crédit), en attendant à plus long terme, les importantes retombées du caractère plus soutenu de la croissance réelle, sur la rentabilité économique dans la production, à l'opposé de la rentabilité dans la sphère financière.

— Considérons *les politiques sociales au sens large*, concernant notamment la santé et la protection sociale, l'éducation, le logement et l'urbanisme, etc.

On évoque, face à la montée irrépressible des dépenses, le besoin de « nouvelles régulations publiques », limitant leur croissance et imposant des économies, avec des prises en compte plus fines de gâchis possibles, à l'opposé des croissances bureaucratiques antérieures. S'il convient effectivement d'utiliser des indicateurs bien plus fins pour lutter contre les gâchis éventuels, il ne s'agit pas de s'inscrire pour autant dans une politique de déflation sociale, de rationnement à courte vue et aggravant les inégalités, au détriment de la progression massive nécessaire des ressources humaines et entraînant d'autres gâchis. Cela suppose de lutter contre les contraintes de la rentabilité financière sur tous les tenants et aboutissants de ces politiques et de leur opposer des buts de développement non élitiste des ressources humaines, en liaison avec une croissance efficace des productions nationales.

Mais cela suppose donc l'élaboration et la mise en place d'*indicateurs spécifiques d'efficacité des dépenses*, en liaison avec la critique constructive de ceux que l'on tente de mettre en place dans la crise systémique, avec l'intervention de tous les personnels et usagers des services publics concernés. Cela peut s'appuyer notamment sur des visées à long terme avec : des dépenses immédiates plus importantes et des économies à plus long terme (exemples : prévention pour la santé, soutien de groupes en difficultés pour l'enseignement, etc.), les apports des économies de temps des usagers, la qualité des ressources humaines, tous les effets externes dans la société. Au contraire, une politique de limitation globale sans ces remises en cause et ces élaborations de critères et d'indicateurs, renforcerait les dominations et gâchis de la rentabilité financière et les inégalités sociales des usagers, au détriment de la croissance des capacités humaines nationales de production de richesses.

— Considérons les politiques monétaires et financières.

On commence à mettre en cause indirectement et discrètement les politiques dites de « désinflation compétitive » et d'insertion sans frein dans les marchés financiers et monétaires internationaux, développées dans les années quatre-vingts et au début des années quatre-vingt-dix dans le monde. Le gouvernement français, le meilleur élève pour l'application de ces politiques, fier de son inflation apparente réduite, récolte en effet un chômage plus important que la plupart de ses partenaires chez lesquels le chômage progresse pourtant.

Certains évoquent en France une éventuelle souplesse inflationniste plus grande, des déficits budgétaires plus importants, la gravité de l'endettement public, des abaissements des taux d'intérêt avec éventuellement certaines déconnexions sectorielles nationales ou européennes des taux d'intérêt vis-à-vis des marchés internationaux. Mais en règle générale, on tire encore son chapeau pour saluer la « désinflation compétitive », on ne remet pas en cause les dogmes de la déflation maximum des coûts salariaux ou des dépenses sociales, de l'attraction internationale des fonds à partir des faveurs systématiques aux marchés financiers, sans parler du collage au mark et de la perspective de l'unicité de la monnaie européenne.

Mais s'il n'est pas question de revenir en arrière vers le soutien inflationniste des gâchis de capitaux productifs ou contre l'ouverture de relations commerciales et financières internationales, les exigences de maîtrise nouvelle des marchés montent. On a besoin, en effet, de reflation des dépenses salariales et sociales, ainsi que d'une désinflation graduelle des marchés financiers. Tout cela doit se faire en ménageant les conditions de compétitivité réelle, avec des politiques de crédit sélectives favorisant l'emploi efficace, l'investissement matériel et immatériel (recherche, formation), efficace en valeur ajoutée, la mobilisation des ressources pour l'innovation, à travers les coopérations franco-françaises, européennes et internationales.

Il ne s'agit pas seulement de pénaliser la spéculation ou les accumulations financières en général et d'inciter aux investissements productifs par la fiscalité et le crédit, mais surtout d'inciter à des investissements matériels en quantité et en qualité tels qu'ils soient accompagnés de suffisamment de création de richesse réelle et d'emplois. Des taxations de gâchis des capitaux matériels (du point de vue de leur efficacité en valeur ajoutée dans la branche) seraient désormais très utiles pour favoriser leur efficacité. Une politique de baisse importante et sélective des taux

d'intérêt s'impose, pour favoriser dans le même sens les critères d'efficacité sociale des fonds. La baisse des taux d'intérêt et la croissance plus soutenue d'ensemble devraient permettre des réductions des charges actuelles de l'endettement de l'Etat — et de l'endettement public en général — favorisant les interventions publiques nouvelles.

Enfin une nouvelle coopération dans le cadre du système monétaire européen pourrait être recherchée, avec, comme nous l'avons déjà indiqué, des cessions de fonds et des prêts à long terme sans intérêt entre Banques centrales, à l'opposé des prêts courts et limitatifs actuels et donc des coûts importants des besoins de soutien extérieur. L'objectif de *monnaie unique* s'oppose à des politiques d'efficacité sociale en tendant à imposer des taux d'intérêt restrictifs éventuellement excessifs, des limitations de dépenses sociales, des ajustements (en cas de différences importantes de performances économiques) par un chômage différentiel et des prises de contrôle extérieures pesant d'abord sur les secteurs et les pays les moins compétitifs.

Au contraire, le développement d'une monnaie commune, avec un *écu courant* fondé sur les monnaies nationales, un *Fonds* monétaire européen de soutien des monnaies nationales et un *écu constant* fondé sur un pouvoir d'achat en produit intérieur brut européen, permettrait à la fois des adaptations des politiques monétaires nationales et des soutiens coopératifs bien plus étendus en vue d'une nouvelle croissance d'efficacité sociale des pays européens souverains et associés.

Les mesures en volume (inflation et mouvements des prix déduits, grâce à l'écu constant) permettraient de voir comment les surplus en volume de la croissance européenne sont répartis à travers les prix monétaires courants entre les différents pays. On pourrait alors intervenir pour des corrections anti-inflationnistes n'aggravant pas les dominations et les freinages mais accompagnant certains *repartages de ressources pour améliorer l'efficacité et la productivité* là où elles sont en retard.

3. Insertion des propositions dans le cadre d'initiatives partielles et de constructions décentralisées à travers les luttes

Si les deux ensembles de propositions pour une nouvelle politique peuvent être analysés dans leur cohérence, ils peuvent aussi servir de guide pour des avancées partielles, grâce à des compromis positifs éventuels avec différentes forces politiques.

Ces propositions peuvent aussi dès aujourd'hui être utilisées partiellement, à partir d'initiatives politiques en cours limitées, d'esprit éventuellement différent et en liaison avec les luttes pour infléchir ces initiatives.

On peut évoquer dans ce sens plusieurs initiatives récentes prévues de divers côtés, voire parfois déjà adoptées. Ce sont notamment :

- les programmes adoptés de coopération européenne dans la recherche-développement ;
- les projets de relance des investissements publics et des infrastructures matérielles pour soutenir la croissance en France ;
- les projets de reconversions civiles de certaines productions militaires ;
- ceux de pénalisation des spéculations monétaires et financières ;
- ceux d'élévation de l'impôt sur la fortune ;
- ceux de déconnexion de certains taux d'intérêt au plan national, voire au plan européen ;
- les mesures législatives acquises concernant les reclassements en cas de licenciement ou encore des comités départementaux de contrôle des fonds publics pour l'emploi ;
- les mesures d'intéressement des travailleurs aux bénéfices touchant environ trois millions de salariés ;
- le projet adopté d'« initiative européenne de relance » de la croissance, notamment par de grands travaux d'infrastructures, etc.

Il convient à cet égard de rappeler la montée récente de contradictions nouvelles dans toutes les forces politiques, face aux besoins de changements profonds de politique. Cela renvoie d'ailleurs à la montée plus générale de l'opposition entre les exigences de la croissance réelle de la production et les excès des débordements financiers (jusque dans certaines fractions du patronat et notamment dans les PMI), à la réclamation qui se généralise de baisse importante des taux d'intérêt, aux protestations (jusque dans certains groupes patronaux) contre l'excès des licenciements soulignant la responsabilité sociale des entreprises.

La campagne des élections législatives pourrait être un moment privilégié pour débattre et rassembler, à partir de ces contradictions et aspirations nouvelles, en direction de propositions hardies et cohérentes de changements de la politique économique et sociale. ■